

PLAN DE COURS

POL-1007 : Forces politiques

NRC 24116 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours présente globalement les forces politiques en précisant la nature de chacune d'entre elles. Il traite de la signification et de la portée de leurs interventions et interactions, en les situant dans les ensembles sociaux et politiques pour ainsi poser des éléments d'une réflexion d'ensemble à leur sujet.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=75886>

Coordonnées et disponibilités

Maxim Fortin
Auxiliaire d'enseignement
Maxim.Fortin.1@ulaval.ca

Pauline Côté
Professeure
DKN-4449
Pauline.Cote@pol.ulaval.ca
Tél. : 418 656 2131 poste 3534
Télec. : 418 656 7861

Disponibilités

mardi :

15h30 à 17h30 - [DKN-4449](#) - du 10 janv. 2017 au 18 avr. 2017

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	4
Mode d'encadrement	5
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Quiz d'analyse politique --Les élites	6
Examen de mi-session (à la maison)	6
Examen de fin de session (sous surveillance)	7
Évaluation périodique des acquis 1 Les mouvements sociaux	7
Évaluation périodique des acquis 2 Les groupes d'intérêt	7
Évaluation périodique des acquis 3 L'État et les forces politiques	8
Évaluation périodique des acquis 4 La technocratisation du politique	8
Barème de conversion	9
Règlements et politiques institutionnels	9
Évaluation de la qualité du français	10
Gestion des délais	10
Absence à un examen	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Plagiat	11
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	11
Inscription pour le lieu d'examen	11
Matériel didactique	12
Liste du matériel obligatoire	12
Liste du matériel complémentaire	12
Spécifications technologiques	12
Bibliographie et annexes	13
Bibliographie	13

Description du cours

Introduction

Ce cours aborde l'un des champs d'études importants en sciences politiques, la sociologie politique. Il présente globalement les principales forces politiques (mouvements sociaux, groupes d'intérêt, élites, partis politiques, États) qui interviennent dans le jeu politique des sociétés démocratiques contemporaines. Il en précise la nature et les caractéristiques respectives. Par la suite seront examinées la signification et la portée de l'intervention de chacune dans le champ politique. Enfin, la configuration du jeu de ces forces sera posée dans le contexte d'ensembles sociaux et politiques en mutation.

Ce plan a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment des caractéristiques de base du cours (objectifs, approche, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

AVERTISSEMENT D'USAGE: Un minimum de neuf (9) heures/semaine d'étude attentive et assidue est requis afin de se mettre en condition de réussite.

Bonne lecture et bon cours!

Objectif général du cours

Le but de ce cours est l'appréhension raisonnée du jeu des forces politiques par la voie des principales catégories d'analyse et perspectives offertes par la sociologie politique.

De façon plus pratique, ce cours vise le développement de trois habiletés: (1) la capacité de lire et d'identifier efficacement les éléments importants d'un texte; (2) la capacité de décrire en termes clairs et précis des situations de nature politique; et (3) la capacité d'analyser les réalités politiques à l'aide d'outils propres à la science politique.

Approche pédagogique

La matière du cours est couverte en partie à travers le manuel de lecture obligatoire intitulé *La politique, jeux et enjeux*, publié aux Presses de l'Université Laval (**édition de 2011**). Pour chacun des modules du cours, la référence précise à l'un ou l'autre chapitre du manuel sera indiquée. Dans quelques cas, le module comportera également un lien vers des textes et vidéos supplémentaires mis en ligne sur l'ENA. À moins d'indication contraire, les lectures tirées du manuel ainsi que tous les documents supplémentaires fournis aux étudiants sont matière à examen.

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Vous bénéficiez donc d'une démarche d'apprentissage relativement autonome. La lecture personnelle et attentive des textes et documents obligatoires en constitue toujours la première étape. L'équipe enseignante interviendra en soutien de votre apprentissage principalement de trois façons :

1. Pour certains modules, une présentation audio accompagnée de Notes de cours au format ppt fera la synthèse des éléments à retenir. Des explications de points plus obscurs y seront inclus de même que des exemples et illustrations. Ce type de présentation ne se substitue aucunement aux lectures obligatoires dont il permet l'approfondissement. Le contenu des présentations audio et Notes de cours au format ppt est également matière à examen;
2. Pour le suivi régulier des modules, le Quiz d'analyse politique (QAP) et l'Évaluation périodique des apprentissages (EPA). **QAP:** Une question quiz portant sur un documentaire ou sur un reportage vidéo associé au thème de la semaine, déterminé par la professeure, vous est proposé. **EPA** Il devra également se soumettre à des questionnaires d'évaluation périodique des apprentissages aux modules prédéterminés.
3. Un forum de discussion sera ouvert sur le sujet des évaluations de même que pour chacun des modules. Le Forum comprendra des questions qui souligneront certains éléments particulièrement importants de la matière de la semaine. L'objectif est de favoriser une réflexion collective sur les divers thèmes abordés. Il s'agit du meilleur endroit pour venir échanger avec vos collègues et l'équipe enseignante, de poser des questions sur le contenu du cours et les évaluations. Un suivi régulier de ces forums sera effectué par l'auxiliaire Maxim Fortin et par moi-même. Nous nous engageons à répondre aux questions d'intérêt général à l'intérieur d'un délai de 48 heures ouvrables (i.e. à l'exception du samedi et du dimanche)

L'objectif de ce cours est bien sûr de transmettre la matière en vue des évaluations prévues mais aussi et surtout de vous permettre de réfléchir aux enjeux politiques actuels et de mettre en pratique les outils qu'offre la sociologie politique. Le cours *Forces politiques* est un mélange entre une introduction aux théories dominantes en sociologie politique et un atelier d'analyse politique. C'est une préparation incontournable pour la suite de votre formation universitaire.

Mode d'encadrement

Les forums disponibles sur l'ENA doivent être utilisés pour toutes les questions d'intérêt général sur la matière du cours. Cette façon de procéder permettra ainsi d'en faire profiter l'ensemble des étudiants. Il est requis d'être explicite dans vos questions et commentaires. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte. Pour des questions d'ordre personnel, la meilleure façon de joindre l'équipe enseignante est par voie de courriel.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Question. à compléter
Introduction de la matière. Présentation du plan de cours	9 janv. 2017	
I. LA POLITIQUE ET LES FORCES POLITIQUES		
Module 1 : Politique, forces politiques et dynamiques politiques	16 janv. 2017	
Module 2 : Pouvoir, organisation et institutionnalisation	23 janv. 2017	
II. FORMES ET STRUCTURATION DE L'ACTION POLITIQUE		
Module 3 : Les mouvements sociaux	30 janv. 2017	ÉPA 1
Module 4 : Les élites	6 févr. 2017	QAP
Module 5 : Les groupes d'intérêt	13 févr. 2017	ÉPA 2
Module 6 : Les partis politiques	20 févr. 2017	
Examen de mi-session	27 févr. 2017	Examen - maison
Semaine de lecture 6 au 11 mars	6 mars 2017	
Module 7 : L'État et les forces politiques	13 mars 2017	EPA 3
III. RENOUVELLEMENT DU CHAMP POLITIQUE ET DES PRATIQUES POLITIQUES		
Module 8 : La technocratisation du politique	20 mars 2017	ÉPA 4
Module 9 : La judiciarisation du politique	27 mars 2017	
Module 10 : La médiatisation de la politique et l'information	3 avr. 2017	
Module 11 Nationalisme et mondialisation	10 avr. 2017	
Révision et préparation de l'examen final	17 avr. 2017	
Examen final en classe	23 avr. 2017	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Quiz d'analyse politique --Les élites	Dû le 12 févr. 2017 à 23h59	Individuel	10 %
Examen de mi-session (à la maison)	Du 27 févr. 2017 à 00h00 au 5 mars 2017 à 23h59	Individuel	30 %
Examen de fin de session (sous surveillance)	Le 23 avr. 2017 de 09h00 à 12h00	Individuel	40 %
Évaluation périodique des acquis (Somme des évaluations de ce regroupement)			20 %
Évaluation périodique des acquis 1 Les mouvements sociaux	Du 30 janv. 2017 à 00h00 au 22 avr. 2017 à 23h59	Individuel	5 %
Évaluation périodique des acquis 2 Les groupes d'intérêt	Du 13 févr. 2017 à 00h00 au 22 avr. 2017 à 23h59	Individuel	5 %
Évaluation périodique des acquis 3 L'État et les forces politiques	Du 13 mars 2017 à 00h00 au 22 avr. 2017 à 23h59	Individuel	5 %
Évaluation périodique des acquis 4 La technocratisation du politique	Du 20 mars 2017 à 00h00 au 22 avr. 2017 à 23h59	Individuel	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Quiz d'analyse politique --Les élites

Date de remise :	12 févr. 2017 à 23h59
	Disponible à compter du 6 février.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Critères de correction :	

Critère	Notation
Compréhension et synthèse	4
Articulation du cas concret à la théorie	3,5
Respect des consignes et qualité de la forme	2,5

Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	<ul style="list-style-type: none">• Chaque étudiant devra répondre à un quiz au cours de la session. Le quiz vaut 10 %.• Le quiz porte sur les élites• La remise du travail doit s'effectuer au plus tard à la fin du module correspondant, soit le 12 février.• Le texte doit être rédigé en Times New Roman taille 12 pts, alignement justifié, interligne simple.• La réponse, d'au total 500 mots, doit être fournie sur un seul document portant en-tête le nom et• Le document réponse doit être versé dans la boîte de dépôt correspondant au module.• Les travaux remis en retard seront pénalisés de 10 %.

Présentation du travail:

Il s'agit pour vous de visionner le reportage, par la suite de répondre à la question quiz correspondante
Les liens électroniques vers les documents vidéo à visionner sont disponibles dans la section « Feuille

Examen de mi-session (à la maison)

Date :	Du 27 févr. 2017 à 00h00 au 5 mars 2017 à 23h59
--------	---

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	L'examen de mi-session est une évaluation à compléter à distance. L'examen portera sur la matière où L'examen consiste à répondre à deux questions à développement. Le choix vous sera offert parmi trois Chacune des réponses devra compter entre 700 et 800 mots . Le nombre de mots porté par chacune c
Matériel autorisé :	L'ensemble de la matière des modules 1 à 6 inclusivement.

Examen de fin de session (sous surveillance)

Date :	Le 23 avr. 2017 de 09h00 à 12h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Directives de l'évaluation :	L'examen final se fera en classe. Il sera composé d'une vingtaine de questions à choix de réponse et à c La matière du cours est constituée des lectures et des documents de consultation obligatoire sous cha
Matériel autorisé :	POL-1007 H 2017 Le Petit Lexique usuel , imprimé tel que sur le site au Portail des cours, sans annotati

Évaluation périodique des acquis 1 Les mouvements sociaux

Titre du questionnaire :	Les mouvements sociaux--Source: Hudon et Poirier
Période de disponibilité :	Du 30 janv. 2017 à 00h00 au 22 avr. 2017 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Directives :	Questions à compléter (1 point par question) Vous disposez d'une heure.
Informations supplémentaires :	Le questionnaire d'EPA est constitué d'entre 5 à 10 questions comportant des énoncés à compléter, à

Évaluation périodique des acquis 2 Les groupes d'intérêt

Titre du questionnaire :	Évaluation périodique des acquis 2 Les groupes d'intérêt
Période de disponibilité :	Du 13 févr. 2017 à 00h00 au 22 avr. 2017 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Directives :	

CONSEILS TECHNIQUES



Vous ne pouvez pas faire d'examen en ligne avec une **tablette** ou un **téléphone mobile**. Le manque de compatibilité entre le Portail ENA et les appareils mobiles pourrait vous causer des problèmes.



Il est fortement conseillé d'utiliser une connexion avec câble et non le réseau **sans-fil (WIFI)**.



Si vous utilisez un ordinateur portable, assurez-vous d'avoir le **fil d'alimentation** branché avant de débiter l'examen.

Si vous éprouvez des problèmes techniques, contactez le Centre APTI au 418-656-2131 poste 3278 pendant les heures de soutien indiqué ci-dessous.

Soutien régulier, du **lundi au vendredi de 8h00 à 17h00**

Informations supplémentaires : Le questionnaire d'EPA est constitué d'entre 5 à 10 questions comportant des énoncés à compléter, à

Évaluation périodique des acquis 3 L'État et les forces politiques

Titre du questionnaire : [Évaluation périodique des acquis 3 L'État et les forces politiques](#)

Période de disponibilité : Du 13 mars 2017 à 00h00 au 22 avr. 2017 à 23h59

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives :

CONSEILS TECHNIQUES



Vous ne pouvez pas faire d'examen en ligne avec une **tablette** ou un **téléphone mobile**. Le manque de compatibilité entre le Portail ENA et les appareils mobiles pourrait vous causer des problèmes.



Il est fortement conseillé d'utiliser une connexion avec câble et non le réseau **sans-fil (WIFI)**.



Si vous utilisez un ordinateur portable, assurez-vous d'avoir le **fil d'alimentation** branché avant de débiter l'examen.

Si vous éprouvez des problèmes techniques, contactez le Centre APTI au 418-656-2131 poste 3278 pendant les heures de soutien indiqué ci-dessous.

Soutien régulier, du **lundi au vendredi de 8h00 à 17h00**


Informations supplémentaires : Le questionnaire d'EPA est constitué d'entre 5 à 10 questions comportant des énoncés à compléter, à


Évaluation périodique des acquis 4 La technocratisation du politique


Titre du questionnaire : [Évaluation périodique des acquis 4 La technocratisation du politique : le cas de la judiciarisation](#)

Période de disponibilité : Du 20 mars 2017 à 00h00 au 22 avr. 2017 à 23h59
 Tentatives : 1 tentative permise
 Mode de travail : Individuel
 Pondération : 5 %
 Directives :

CONSEILS TECHNIQUES

 Vous ne pouvez pas faire d'examen en ligne avec une **tablette** ou un **téléphone mobile**. Le manque de compatibilité entre le Portail ENA et les appareils mobiles pourrait vous causer des problèmes.

 Il est fortement conseillé d'utiliser une connexion avec câble et non le réseau **sans-fil (WIFI)**.

 Si vous utilisez un ordinateur portable, assurez-vous d'avoir le **fil d'alimentation** branché avant de débuter l'examen.

Si vous éprouvez des problèmes techniques, contactez le Centre APTI au 418-656-2131 poste 3278 pendant les heures de soutien indiqué ci-dessous.

Soutien régulier, du **lundi au vendredi** de 8h00 à 17h00

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secreteire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcelement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante :

https://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secreteire_general/Politiques/Politique_de_la_formation_a_distance_CU-2016-57.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité de la langue met en valeur les données, les idées et les arguments mis de l'avant lors de la rédaction d'un travail ou d'un examen. Des critères délimités d'évaluation s'appliqueront à l'**examen de mi-session** (s'y référer pour plus ample détail).

Gestion des délais

Les dates et heures d'examen sont fixes. L'absence à un examen devra être justifiée à l'aide de documents appropriés. Si ces pièces justificatives ne sont pas fournies, la note 0 sera accordée pour ladite évaluation. Si vous prévoyez ne pas pouvoir vous présenter aux évaluations pour des raisons justifiées, contactez-moi à l'avance. Cela est toujours une meilleure idée que tenter de réparer les pots cassés par la suite.

Pour les remises de travaux, vous devez impérativement respecter les dates de remise indiquées. Un travail remis en retard à l'intérieur de 24 heures suivant la date et l'heure de remise prévues sera corrigé, mais entraînera une pénalité automatique de 10%. Tout travail remis passé ce délai ne sera pas considéré et la note de 0 sera attribué audit travail.

Absence à un examen

Les dates et heures d'examens et de remise des travaux sont fixes. L'absence à un examen ou le défaut de soumettre à une évaluation doivent être justifiés à l'aide de documents appropriés. Faute de pièces justificatives, la note 0 est accordée pour la-dite évaluation. Si vous prévoyez ne pas pouvoir vous présenter aux évaluations pour des raisons justifiées, contactez directement la professeure à l'avance. Pauline.Cote@pol.ulaval.ca

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse examen1@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Inscription pour le lieu d'examen

Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent s'inscrire au lieu d'examen sous surveillance, et ce, au plus tard le **18 septembre 2013** en passant par l'adresse www.distance.ulaval.ca/lieu_examen. Les avis de convocation aux examens sous surveillance seront disponibles une à deux semaines avant la tenue de l'examen à l'adresse http://www.distance.ulaval.ca/fad/examens/ex_201309.htm. Les étudiants recevront un courriel les invitant à aller les consulter.

Si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



La politique, jeux et enjeux : action en société, action publique, et pratiques démocratiques (xi tome)

Auteur : Hudon, Raymond, Poirier, Christian

Éditeur : Presses de l'Université Laval (Québec, Québec , 2011)

ISBN : 9782763796321

Liste du matériel complémentaire

Des lectures et documents audio et vidéo supplémentaires seront affichés sur le site du cours au moment opportun. Les lectures sont toutes matière à examen à moins d'indication contraire. Consultez fréquemment le portail.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

À mesure que la session progressera, des articles et vidéos supplémentaires seront affichés sur le site du cours. Il vous sera possible de les consulter gratuitement à partir du campus ou à l'aide d'un portail VPN.

J'ajoute ici quelques références qui pourraient vous être utiles pour mieux comprendre certains modules du cours. S'ils ne se retrouvent pas dans la section « Documents à l'examen » des modules 1 à 11 sur le site du cours, ces titres ne sont pas à l'examen.

Béland, Daniel et Jean-Philippe Viriot Durandal (2003). « L'expertise comme pouvoir : le cas des organisations de retraités face aux politiques publiques en France et aux États-Unis », *Lien social et Politiques*, 50: 105-123.

Braud, Philippe (2008). *Sociologie politique*, 9^e édition, L.G.D.J. Lextenso éditions, Paris.

Cardinal, Linda (2000). "Le pouvoir exécutif et la judiciarisation de la politique au Canada. Une étude de Programme de contestation judiciaire." *Politique et Sociétés*, 19(2-3): 43-64.

Dufour, Pascale et Christophe Traisnel (2009). "Aux frontières des mouvements sociaux ou quand les partis politiques s'en mêlent. Le cas du souverainisme au Québec." *Politique et Sociétés*, 28(1): 37-62.

Giasson, Thierry, Colette Brin et Marie-Michèle Sauvageau (2010). "Le Bon, la Brute et le Raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la crise des accommodements raisonnables au Québec" *Revue canadienne de science politique*, 43(2): 379-406.

Gingras, Anne-Marie, Adriana Dudas, Magali Paquin et Marc Foisy (2008). "Les représentations sociales de la démocratie: réflexivité, effervescence et conflit." *Politique et Sociétés*, 27(2): 11-40.

Hudon, Raymond et Stéphanie Yates (2008). "Lobbying et patronage: modes de médiation en contexte démocratique." *Revue canadienne de science politique*, 41(2): 375-409.

King, Desmond et Robert C. Lieberman (2011). « L'État aux États-Unis : nouvelles perspectives de politique comparée. Pour en finir avec le mythe de l'État « faible » », *Revue française de sociologie*, 52, 3: 481-507.

Lemieux, Vincent (2007). "Discours et pratiques des partis politiques." *Politique et Sociétés*, 26(2-3): 5-18.

Monière, Denis (2008). « Pourquoi les partis ont-ils recours à la publicité négative? », dans *La politique en questions*, Les Presses de l'Université de Montréal : 75-83.

Monière, Denis et Jean-Herman Guay (1987). *Introduction aux théories politiques*, Montréal, Québec / Amérique.

Paquin, Magali (2010). "Un portrait des députés québécois élus en 2003, 2007 et 2008." *Politique et Sociétés*, 29(3): 21-37.

Paquin, Magali (2010). "Le profil sociodémographique des ministres québécois: une analyse comparée entre les sexes." *Recherches féministes*, 23(1): 123-141.

Pelletier, Réjean (2012). « Des partis politiques critiqués, mais encore nécessaires », dans Pelletier, Réjean (sous la dir. de), *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Rioux, Hubert (2011). "Charles Tilly: un riche héritage pour la sociologie politique." *Politiques et Sociétés*, 30(3): 99-122.

Thierry Vedel (2006). « La révolution ne sera plus télévisée. Internet, information et démocratie », *Pouvoirs*, vol. 4, no. 119 : 41-54.